

Gouvernance

Rapport sur les rémunérations

La politique de rémunération de Migros est clairement définie. Pour les membres du management, les rémunérations s'inscrivent dans des fourchettes prédéfinies. L'administration de la FCM a rédigé des directives pour la rémunération des autres organes.

Les fourchettes de salaires fixent les **rémunérations minimales et maximales** pour les différents niveaux de direction du management. Elles sont régulièrement contrôlées et ajustées par l'administration de la FCM et doivent également être approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler. Leur respect est contrôlé par la fiduciaire Mitreva Fiduciaire et Révision SA, qui renseigne par écrit le président de l'administration du résultat de ses investigations.

Le **modèle de rémunération de Migros est structuré de façon simple et claire**. Les salaires sont calqués sur ceux du marché, tout en tenant compte, dans leur établissement, des principes fondamentaux du capital à but social. Le travail au sein de Migros est soumis à des directives précises. Pour l'entreprise, la qualité des postes de travail fait partie intégrante de son concept de gestion responsable. Les valeurs-clés des conditions de travail sont publiées ici, comme les salaires minimaux, le règlement des vacances ou les exigences de formation des collaborateurs.

Pour la rémunération des organes de Migros, l'administration émet des directives qui sont **régulièrement contrôlées et modifiées**. Celles-ci s'appliquent également aux membres externes du conseil d'administration des filiales de la FCM. Les membres internes ne reçoivent aucune rémunération pour ce genre de mandats. Les rémunérations de l'administration de la FCM sont elles aussi approuvées par la Fondation G. et A. Duttweiler.

Le système de rémunération sans bonus est une valeur fondamentale de Migros.

Ce système de rémunération sans bonus compte parmi les **valeurs fondamentales de Migros** et fait partie de son concept de développement d'entreprise à long terme: les membres de l'administration et de la direction générale ne perçoivent ni avantage financier supplémentaire ni participation au résultat pour leurs activités au sein de Migros. Ils n'ont droit à aucune indemnité de départ convenue par contrat.

Rémunération de l'administration

Les membres de l'administration de la FCM (y compris son président) ont perçu des honoraires représentant un total de 1'153'850 CHF en 2017 (2016: 1'133'300 CHF). Ce montant comprend tous les jetons de présence alloués pour la participation à des séances de comité et autres réunions. Il n'y a **pas d'autre indemnité versée**, notamment au titre de cotisations à des caisses de pension ou de remboursement de frais. Le président de la direction générale et les directeurs des coopératives régionales n'ont pas perçu de rémunération en leur qualité de membre de l'administration de la FCM.

Le tableau détaillé des rémunérations versées aux membres de l'administration se présente comme suit:

Rémunérations versées aux membres de l'administration

In CHF	Indemnisation forfaitaire		Indemnisation pour séance [4]		Indemnisation globale [5]	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Andrea Broggin (président) Comité rémunérations et nominations (président), organismes d'évaluation jusqu'au 08.03.2016 et du 23.08.2017 (président) [1]	420'000	420'000	-	-	420'000	420'000
Doris Aebi, vice-présidente Comité rémunérations et nominations (membre), ADH (thèmes stratégiques, organisme d'évaluation jusqu'au 08.03.2016 et du 23.08.2017 (membre) [2]	76'500	76'500	36'750	25'000	113'250	101'500
Roger Baillod Comité Audit (président)	60'000	60'000	21'900	21'900	81'900	81'900
Dominique Biedermann Comité Audit (membre)	60'000	60'000	9'900	9'900	69'900	69'900
Jean-René Germanier Rémunérations et nominations (membre) [6]	60'000	60'000	22'550	13'200	82'550	73'200

In CHF	Indemnisation forfaitaire		Indemnisation pour séance ^[4]		Indemnisation globale ^[5]	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Paola Ghillani Comité Audit (member), ADH (thèmes stratégiques)	60'000	60'000	20'900	20'900	80'900	80'900
Thomas Rudolph Comité Finances (membre) ^[7]	60'000	60'000	7'150	8'250	67'150	68'250
Ursula Schoepfer Comité Finances (présidente)	60'000	60'000	19'150	20'250	79'150	80'250
Heinz Winzeler Comité Finances (membre)	60'000	60'000	7'150	8'250	67'150	68'250
Hans A. Wüthrich Comité Audit (membre)	60'000	60'000	9'900	8'250	69'900	68'250
Patrick Avanthay (représentant du personnel) ^[3]	-	-	11'000	12'100	11'000	12'100
Andrea Hilber Truttman, depuis 09.04.2016 (représentante du personnel) ^[3]	-	-	11'000	8'800	11'000	8'800
Total ^[3]	976'500	976'500	177'350	156'800	1'153'850	1'133'300

- 1 Le président de l'administration ne reçoit pas de jetons de séance. Le dédommagement global comprend des frais s'élevant à CHF 20'000 par an.
Aucune cotisation n'est versée à une caisse de pension.
- 2 La vice-présidente est indemnisée au travers d'un forfait de 16'500 CHF.
- 3 Les représentants des collaborateurs perçoivent un jeton de présence de 1'100 CHF par séance/réunion.
- 4 Les séances de comité sont indemnisées comme suit:
Séance d'une journée: 2'750 CHF
Séance d'une demi-journée: 1'650 CHF
Séance tenue avant/après la réunion de l'administration: 550 CHF
Supplément pour les présidents de comité: forfait annuel de 12'000 CHF
Organisme d'évaluation (seulement quand élections sont prévues) par séance: 800 CHF
- 5 En sus: nuitées et repas au centre de séminaire de l'entreprise lors des réunions de l'administration.
Aucune cotisation n'est versée à une caisse de pension.
- 6 En sus: une indemnité pour le mandat CA au sein de la société Seba Aproz SA, à hauteur de 10'000 CHF par an.
- 7 Depuis l'an 2000, le Pour-cent culturel Migros verse une contribution annuelle de 400'000 CHF à la chaire Gottlieb-Duttweiler pour le management commercial international du centre de recherche en gestion commerciale de l'Université de Saint-Gall. Les moyens financiers de Migros sont utilisés pour le financement de postes post-doc. Thomas Rudolph est directeur du centre de recherche en gestion commerciale et de la chaire Gottlieb-Duttweiler à l'Université de Saint-Gall et titulaire d'une chaire financée par l'université.

Salaires de la direction générale

Les sept membres de la direction générale FCM (y compris son président) ont perçu au total 5.530 mio. CHF en 2017 (2016: 5.427 mio. CHF). Le salaire le plus élevé (Herbert Bolliger, président de la direction générale) s'est monté à 945'000 CHF (2016: 930'000 CHF). Les **cotisations de la caisse de pension** sont acquittées à raison des deux tiers par l'employeur et d'un tiers par l'employé.

Une voiture de fonction est mise à la disposition des membres de la direction générale. Une indemnité forfaitaire pour frais est comprise dans les salaires présentés ci-dessus; aucune autre indemnité n'est payée. **Aucune indemnité variable** n'est versée. Les mandats au sein de conseils d'administration, de surveillance ou de fondation exercés par les membres de la direction générale ne donnent pas lieu à une indemnité. La rémunération des éventuels mandats externes accordés en dehors du groupe Migros est versée à l'employeur.